

PROCES VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
Du 5 JUILLET 2022

Nbre de Membres :	15
En Exercice :	15
Présents :	9
Procurations :	0
Absents excusés	6
Absents :	0

L'an **DEUX MIL VINGT DEUX**, le **CINQ JUILLET** à 18 heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la Commune de RIVES - Isère - dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie de RIVES – place de la Libération, sous la présidence de Madame Moussokro TOURÉ, Vice-Présidente du CCAS.

Date de convocation : 23 juin 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames, Messieurs, TOURÉ Moussokro, SCHNEIDER Stéphanie, PINEAU Jean-Louis, BERNARD Jacqueline, HOANG Magali, MARTEL Ludovic, MOUZ Patrice, BARBAGALLO Monique, CHRISTOPHE Hervé,

ONT DONNÉ PROCURATION :

-

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mesdames, Messieurs, STEVANT Julien, LAVOST Laurent, ENDERLE Audrey, DE SOUSA MOURA Fatima, Messieurs ZITI Tahar, PLOTON Ludovic,

Madame SCHNEIDER Stéphanie est désignée secrétaire de séance.

Ouverture de séance à 18h30

En application de l'article L2121.21 du Code Général des collectivités territoriales, le registre des délibérations comportera le nom des votants et l'indication du sens de leur vote.

Madame Moussokro TOURÉ, en tant que Vice-Présidente procède à l'appel et constate le quorum.

Le procès-verbal du CA du CCAS du 12 avril 2022 est adopté à l'unanimité.

1 Délibérations

Pas de délibérations à l'ordre du jour

2 Points divers

2.1 Commission Permanente

Madame La Vice-Présidente informe le Conseil d'Administration que :

- Vu la délibération du 29 juillet 2020 portant sur la création d'une commission permanente ;

Il est proposé au CA du CCAS d'acter le fait que la commission permanente puisse se réunir tous les 15 jours de manière récurrente et non plus tous les mois, ceci permettant une plus grande réactivité dans l'attribution des aides.

Par ailleurs, une note est en cours de finalisation et sera proposée au CA du CCAS à la rentrée pour organiser les sollicitations des travailleurs sociaux quant aux demandes d'aides de secours et d'aides financières.

Il est proposé de réunir la Commission Permanente tous les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis du mois à 18h30 à partir de septembre. Si aucune demande n'est formulée à la Commission Permanentes, celle-ci est annulée et l'information est donnée aux membres au plus tard le jeudi qui précède.

2.2 Colis de fin d'année 2021 : bilan

Madame La Vice-Présidente informe le Conseil d'Administration que :

Préparation

Les devis ont été demandés à 10 sociétés différentes :

- Les Gourmets de Provence,
- Esprit Gourmet,
- Cellier du Périgord,
- Fleurons de Lomagne (retenu),
- Viga France,
- Colis Gourmands,
- Eymet Village,
- Pierre CHAMPION,
- Valette,
- Ducs de Gascogne.

Une étude a été faite en se basant sur une fourchette de prix choisie par la municipalité (15€ pour le solo et 25€ pour les duos). Les sociétés retenues ont envoyé des colis de dégustation. Les membres du CA ont ensuite fait leur choix et choisi Fleurons de Lomagne.

Un courrier a été adressé le 8 octobre 2021 aux 687 usagers de 70 ans et plus inscrits sur la base de données du CCAS, leur demandant d'exprimer leur choix sur un colis solo ou duo avec une date butoir de retour.

Suite à cet envoi, 485 usagers ont répondu à ce courrier, vient également s'ajouter la liste des usagers placés en EHPAD (26 personnes).

Les 485 usagers ont été informés par téléphone pour les dates de distribution par le CCAS.

Les choix ont été les suivants :

- 310 demandes de colis solo ;
- 175 demandes de colis duo ;
- 26 colis spéciaux EHPAD (seulement pour les Rivois).

Distribution

Les listes avaient été mises par ordre alphabétique et par secteur (12) pour faciliter la distribution.

La livraison des colis a été faite par les élus et des bénévoles à domicile, puis 2 jours en mairie pour les personnes absentes les jours concernés et au CCAS pour les retardataires.

Satisfaction

Les retours sont globalement positifs, que ce soit pour les usagers comme pour les élus. Au niveau de la réception des colis 2 ou 3 cartons étaient abîmés.

Proposition pour améliorer à la prochaine distribution pour l'année 2022 :

- Conserver le choix de cette année en proposant des colis mixtes.
- Demander au fournisseur de mettre 2 couleurs au niveau de l'emballage pour faciliter le solo du duo.
- Prévoir une communication encore plus importante pour informer les usagers (qui ont 70 ans cette année), qu'ils doivent se présenter au CCAS pour s'inscrire auprès du CCAS avant fin octobre de l'année en cours.

Financier

L'ensemble des dépenses s'élève à 9.327,50€

Perspectives

Les 10 sociétés de 2021 ont été de nouvelles sollicitées. Ont également été ajoutées la société Carpentier à La Murette et la société Louvat à Saint-Geoires en Valdaine. Pour la communication, il est prévu un article dans le journal de Rives de la rentrée avec coupon détachable à renvoyer au CCAS, plus une communication dans le Dauphiné Libéré.

2.3 Proposition de mise en place de d'après-midi Thé Dansant

Madame La Vice-Présidente informe le Conseil d'Administration que :

Le CCAS réfléchit à la mise en place de thé dansant à partir de la rentrée qui auraient lieu une fois par trimestre. Madame Jacqueline BERNARD (UNRPA) informe la CA qu'ils le font plus de par le manque de bénévoles. Il est proposé une prochaine rencontre entre l'UNRPA et le CCAS pour évoquer un éventuel partenariat sur ce projet.

2.4 Présentation des aides accordées

Madame Moussokro TOURE, Vice-présidente du CCAS, informe l'assemblée des aides accordées par la Commission Permanente depuis le Conseil d'Administration du 5 avril 2022.

NATURE DE L'AIDE	MONTANT	NOMBRE DE MENAGES
Bons d'achat alimentaire	205 €	4
<u>Commission du 16 mai 2022</u>	200 €	1
• Aide versée au bénéficiaire		
<u>Commission du 23 mai 2022</u>		
• ENGIE	100 €	1
• Aide versée au bénéficiaire	100 €	1
<u>Commission du 20 juin 2022</u>		
• Aides versées à un tiers : EDF	200 €	1
TOTAL :	805 €	8 ménages rivois

L'ensemble des administrateurs demandent de pouvoir avoir un récapitulatif de l'ensemble des aides de l'année pour une meilleure visibilité, ainsi que le nombre d'inscrits à la distribution alimentaire et à l'Épicerie Amandine. Ces éléments pourraient être complétés par une information par la Croix Rouge du nombre de personnes inscrites à la distribution alimentaire qu'elle gère.

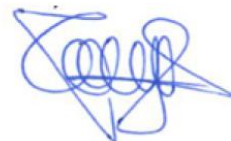
2.5 Questions diverses

Monsieur CHRISTOPHE informe le CA qu'il devra démission à la rentrée de son mandat de Président du Sou des écoles et qu'à ce titre, il ne sera pourra plus être membre du CA.

L'ordre du jour étant épuisé et clos,

La séance est levée à 20h30

La Vice-Présidente du CCAS
Moussokro TOURÉ

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned to the right of the typed name.